L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 DECEMBRE 1852.

Imprimé et publié par
G. P. WEISSE,
N° 23, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 15 DECEMBRE.

TICKET WHIG DE L'ÉTAT.

POUR GOUVERNEUR :
LOUIS DERBIGNY.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR :
JOHN MAY, de Ouachita.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT :
D. D. AVERY, de Baton-Rouge.

POUR TRÉSORIER D'ÉTAT :
Gen. C. McWORTER, de Concordia.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL :
R. H. ODDEN, d'Orléans.

POUR SURINTENDANT DE L'EDUCATION PUBLIQUE :
G. B. THORPE, de Baton-Rouge.

POUR LE SENAT :
J. W. SMITH.
F. A. LUMSDEN.
Thos. A. SNOW.
JAMES ROBB.

POUR LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS

1er District—H. M. SUMMERS,
W. S. CAMPBELL.
2e District—C. C. LATHROP,
A. P. SIMPSON,
JOHN LEEDS.
3e District—H. J. RANNEY,
C. C. WHEAT.
J. H. SHEAFE,
T. G. HUNT.
4e District—J. N. HAWTHORN,
SIDNEY STORY.
5e District—PAUL PECQUET,
V. HERMAN,
O. LEBLANC.
6e District—J. L. FABRE,
F. BUISSON.
7e District—J. P. BARNETT,
H. ST-PAUL.
8e District—F. LAVILLE,
H. C. CASTELLANOS,
9e District—
10e District—WM PILES.
RIVE DROITE :
Pour Représentant—A. B. SEGER.

M. HERBERT.

C'est connu que l'organe du parti locofoco à la Nlle-Orléans s'agitait à défendre son candidat. Quoique dans le *Courrier*, il n'en reste rien moins avéré que M. Hébert a trahi les intérêts de l'ancienne population louisianaise. Le journal de la Convention en fait foi et tous les mouvements du monde n'empêcheront pas que le candidat de nos adversaires n'ait commis une grave faute. La vérité est trop patente pour que le *Courrier* parvienne à la dissimuler.

Mais en pareille occurrence qu'il adresse à *l'Abeille*, nous lui dirons que le seul fait d'avoir admis dans nos colonnes sans réserve aucune les attaques scandaleuses au sujet de l'emplacement du dépôt du railway de Jackson prouve que nos partisans les vues de notre correspondant. Il était inutile, ce nous semble, de répéter ce que disait avec tant de clarté celui-ci. Pour ce qui est de la substitution du nouvel hôtel de ville à l'ancien, nous ne nous en sommes pas occupés car nous avons des représentans parmi ceux-ci, et notre confiance en eux est assez grande pour les croire incapables d'une méprise.

Mais le *Courrier* cherche vainement à déplacer la question. Cette tactique est usée, et il faudra bien que nos confrères reviennent à M. Hébert. Ce sujet leur déplaît, nous le savons, mais ils ne sauraient supprimer le passé concernant de leur candidat.

M. Walton, secrétaire de la Convention, ne parle pas à la tribune aussi correctement que les rédacteurs du *Courrier*. Il en sait assez pour comprendre tout ce qui a eu lieu dans cette langue et le traduire en anglais. Il s'exprime moins aisément d'aisance en français.

Eh ce moment cependant il ne s'agit ni de M Walton, ni de chacun de nos amis. Le fond de vérité de notre article de Nlle-Orléans—étrange soit-il—nous oblige à revenir sur le *Courrier*—il n'est tout simplement de M. Mazuz, et nous revenons à M. Hébert.

A tit. oui ce nom, propose d'adresser le secrétaire de Beauvoir le greffier de la Chambre des Représentans de l'obligation de savoir le français !

OUI.

En cet anchisant le secrétaire et le greffier de cette obligation, ne met-on pas les membres de la législature qui ne peuvent point s'exprimer en anglais dans l'impossibilité de prendre la parole dans les chambres ?

OUI.

Interdire, par ce moyen indirect, aux membres qui ne parlent que le français le droit de se faire entendre, n'est ce pas, pour dire net, leur forcer les portes de la législature ?

OUI.

Le *Courrier* en convient, mais il ajoute naïvement que M Hébert ignorait toute la *portée* de sa proposition. Confrères, vous avez donc une bien triste opinion de l'intelligence de M. Hébert ! Nous le jugeons mieux que vous, et nous croyons ne pas nous tromper en disant qu'il a agi en pleine connaissance de cause. Sur tout pour le repoussoir, était évidemment de cap. Les officiers de nos conciliaires du nord de l'Etat en affichant un culte exclusif pour la langue anglaise. Lui aussi a mal jugé nos compatriotes *américains*. Il est vrai qu'il a voté contre sa propre proposition et ensuite contre celle de M. M. Pierce et Richardson, mais ce n'est guère qu'il a compris immédiatement. A l'inégrave qui a compris immédiatement. A l'inégrave qui a voté seulement, qu'il venait de l'humanitère une grave faute. M. Hébert, que qu'on nous le *Courrier*, se manque pas d'intelligence : il n'ignore nullement la *portée* de ses actes. Seulement il s'est trompé sur l'effet qu'il pouvait en produire. Alors, en habile tactique — M. Hébert a fait son dévoir à M. et Pelot — en feu de bête rétive l'attaque, il a reculé devant des forces supérieures, et a battu en retraite pour s'épargner l'humiliation d'une défaite.

Dire que M Hébert a obéi à une autre pensée et qu'il n'avait pas calculé la *portée* de sa *réflexion*, c'est tout simplement nier son intelligence, et nous méconnaître non qu'il est fort intelligent, très intelligent, extrêmement intelligent.

Chambre.

Ouverture de la session.

Lundi, 6 décembre.

SEBAT.—Le Sénat des Etats Unis se réunit conformément à la Constitution. L'honorable W. R. King est en fauteuil. Les sénateurs présents sont MM Adams, Atchison, Bayard, Borden, Bright, Bradbury, Brodhead, Bunkle, Cass, Chase, Clarke, Clemens, Cooper, Davis, Dawson, Dodge de Wisconsin, Dodge de Iowa, Douglass, Downs, Fitch, Fish, Foot, Geyer, Gwin, Hamlin, James, Jones de Tennessee, King, Mangum, Mason, Morehead, Miller, Morton, Pratt, Rusk, Seward, Shields, Smith, Spruance, Stockton, Sumner, Toucey, Upham, Wade et Weller.

M. Bright présente les lettres de créance de l'honorable Charles W. Catchart, nommé sénateur par le gouverneur de l'Indiana, en remplacement de M. James Witeman, décédé. M. Catchart prête serment et va occuper son siège.

M Jones, du Tennessee, présente les lettres de créance de l'honorable Archibald Dixon, élu sénateur par la législature du Kentucky en remplacement de M. Clay, à l'époque où celui ci avait manifesté l'intention de se retirer du Sénat.

M Dawson présente la prestation de serment, en disant que le mandat de Morrisweather, nommé par le gouverneur après la mort de M. Clay, n'expirant qu'à la prochaine réunion de la Législature de Kentucky.

Il résulte un long débat pris la Chambre n'ajourne après avoir entendu la lecture du message du président.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La Chambre se réunit à midi L'appel nominal constate la présence de cent quatre-vingt-trois membres

M Sherard Clemens de la Virginie, et M. Wm Preston du Kentucky, nommé en remplacement de M. Humphrey Marshall, prêtent serment entre les mains du *speaker*.

Sur la proposition de M. Lane, le règlement est suspendu et un comité nommé pour rédiger un bill qui divise l'Orégon en deux territoires.

Le message annoncé du président est reçu et le greffier en donne lecture.

M. Jones de Tennessee propose de référer le message au comité des voies et moyens.

M. Weightman propose de faire imprimer 5 000 exemplaires du message en espagnol et parle en faveur de cette motion jusqu'à ce que la séance soit levée.

LIEUTENANT DAVENPORT.—Au nombre des passagers arrivés ces jours derniers à Savannah à bord de vapeur *Florida*, venant de New York, se trouvait le lieutenant Henry Davenport, désavoué récemment par le gouvernement pour la conduite qu'il a tenue à la Havane comme commandant de *Crescent City*. Le jeune lieutenant ayant obtenu un congé en a profité pour aller voir sa famille, qui habite Savannah. Les journaux de cette dernière ville faisaient que le différend existant entre la compagnie des steamers du Pacifique et les autorités cubaines ne saurait causé d'ennuis, le lieutenant Davenport reprendre le commandement sur le *Crescent City*.

Rectification. Cambre, de retour d'Europe, vient d'ouvrir une salle d'armes au No 51, passage de la Bourse. Il donne des leçons d'escrime et dans les pensionnats. Nous signalons l'ouverture de son cours aux amateurs et du pensionnat sur lorsque [illegible]

Ouverture de la session.

Lundi, 6 décembre.

SEBAT.—Le Sénat des Etats Unis se réunit conformément à la Constitution. L'honorable W. R. King est en fauteuil. Les sénateurs présents sont MM Adams, Atchison, Bayard, Borden, Bright, Bradbury, Brodhead, Bunkle, Cass, Chase, Clarke, Clemens, Cooper, Davis, Dawson, Dodge de Wisconsin, Dodge de Iowa, Douglass, Downs, Fitch, Fish, Foot, Geyer, Gwin, Hamlin, James, Jones de Tennessee, King, Mangum, Mason, Morehead, Miller, Morton, Pratt, Rusk, Seward, Shields, Smith, Spruance, Stockton, Sumner, Toucey, Upham, Wade et Weller.

M. Bright présente les lettres de créance de l'honorable Charles W. Catchart, nommé sénateur par le gouverneur de l'Indiana, en remplacement de M. James Witeman, décédé. M. Catchart prête serment et va occuper son siège.

M Jones, du Tennessee, présente les lettres de créance de l'honorable Archibald Dixon, élu sénateur par la législature du Kentucky en remplacement de M. Clay, à l'époque où celui ci avait manifesté l'intention de se retirer du Sénat.

M Dawson présente la prestation de serment, en disant que le mandat de Morrisweather, nommé par le gouverneur après la mort de M. Clay, n'expirant qu'à la prochaine réunion de la Législature de Kentucky.

Il résulte un long débat pris la Chambre s'ajourne après avoir entendu la lecture du message du président.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La Chambre se réunit à midi L'appel nominal constate la présence de cent quatre-vingt-trois membres

M Sherard Clemens de la Virginie, et M. Wm Preston du Kentucky, nommé en remplacement de M. Humphrey Marshall, prêtent serment entre les mains du *speaker*.

Sur la proposition de M. Lane, le règlement est suspendu et un comité nommé pour rédiger un bill qui divise l'Orégon en deux territoires.

Le message annoncé du président est reçu et le greffier en donne lecture.

M. Jones de Tennessee propose de référer le message au comité des voies et moyens.

M. Weightman propose de faire imprimer 5 000 exemplaires du message en espagnol et parle en faveur de cette motion jusqu'à ce que la séance soit levée.

LIEUTENANT DAVENPORT.—Au nombre des passagers arrivés ces jours derniers à Savannah à bord de vapeur *Florida*, venant de New York, se trouvait le lieutenant Henry Davenport, désavoué récemment par le gouvernement pour la conduite qu'il a tenue à la Havane comme commandant de *Crescent City*. Le jeune lieutenant ayant obtenu un congé en a profité pour aller voir sa famille, qui habite Savannah. Les journaux de cette dernière ville faisaient que le différend existant entre la compagnie des steamers du Pacifique et les autorités cubaines ne saurait causé d'ennuis, le lieutenant Davenport reprendre le commandement sur le *Crescent City*.

Rectification. Cambre, de retour d'Europe, vient d'ouvrir une salle d'armes au No 51, passage de la Bourse. Il donne des leçons d'escrime et dans les pensionnats. Nous signalons l'ouverture de son cours aux amateurs et du pensionnat sur lorsque [illegible]

Chronique Locale.

ADJUDICATIONS.—Le contrôleur a adjugé lundi les marchés suivans :

5 centimes de tapage, pendant un an, aux compagnies de pompiers de la ville, à John O'Brien, à raison de 81 12 cts. le pied courant.

Réparations au marché Ste Marie, à Carry & Young, pour la somme de 81 12.

Réparations au marché Poydras, à Carry & Young, pour la somme de 81 12.

Réparations au marché à la viande du premier district, à James Lilly, pour la somme de 81 12.

Réparations au marché aux Moules du premier district, à James Lilly, pour la somme de 81 12.

Réparations au marché Tremé, à John McGregor, pour la somme de 9 845.

Fourniture de requisits et de cable du lac à la ville, opérant en sus, à Henry McGuire, à raison de 21 12 cts. le barril.

Sept voitures du canal de rue Poydras, à Michael Hussey à raison de 6 41 par mètre courant de rue pavée.

Fourniture d'environ sept les noms des rues, et de plusieurs avec le numéro des maisons et numéros, à John Paul, à raison de 30 cts. par douzaine et 4 cts. par plaque.

Fourniture de viandes pendant un an, à la maison de travail et à la maison de refuge, à John Foster à raison de 8 4 par 100 livres pour la maison de travail et 8 40 par 100 livres pour la maison de refuge.

ARRESTATION.—Auguste Calvé a été arrêté hier dans le troisième district, sous l'accusation d'avoir volé des marchandises volées.

ARRIVÉES.—Wm Dane et John Smith, ont été condamnés chacun par le recorder Winter à une amende de dix piastres et demie pour avoir battu et avoir troublé la paix.

Robert Lane et Thomas Bartlett ont été condamnés à une amende de $20 pour port d'armes cachées.

—Ellen Tourney, accusée de vagabondage, a été envoyée hier par le recorder Winter, pour trois mois à la maison de travail.

COUR DE CHERTÉ DES ETATS-UNIS.—Spalding & Rogers, propriétaires de *Saint Louis Hotel*, ont intenté, dans cette Cour, un procès en dommages à la veille de Mars Bouse. Les dommages sont évalués à $2,500. La pétition établit que Spalding & Rogers sont propriétaires d'un bateau connu sous le nom de *Pilote Patient*, lequel a été assuré à la Compagnie d'Assurance Mutuelle, pour le compte du propriétaire, pour un terme qui n'est point encore expiré. Le dit bateau était mouillé près de Baton-Rouge et se trouvait prêt à partir pour le remorquer le flexe, lorsque le dit bateau fut la proie des flammes. Les demandeurs disent qu'ils avaient fait de leur côté, dans l'intention de donner des représentations équestres le long du fleuve, et qu'ils en ont été empêchés par la conduite illégale des compagnies autorisé.

ÉBRAUT DANS L'INTENTION DE TUER.—James McCamb, John Price et Bill Fisher, ont été conduits hier devant le recorder Winter. Ils sont accusés par John O'Neil, de l'avoir violemment assailli sur quai A. Bagbuster, dans un cabaret, rue Thibaudeau. Le jugement ne fait pas ressortir de l'état de Bombonne, disposer de vives impulsions. L'examen de l'affaire aura lieu mardi prochain.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Mardi, 14 décembre.

Réunion à l'heure accoutumée. Présidence de W. C. C. Claiborne. Membre présente : 9.

Le secrétaire donne lecture d'un message du maire renfermant la copie d'une lettre de M. B. F. Prescott, de New-York, accompagnée d'une liste de noms de personnes pour l'Inspecteur-Général de la Bibliothèque Libre de Fisk. Le secrétaire donne également lecture d'une lettre de Ed. Plancherd (transmise par le Maire) qui déclare abandonner sa propriété située rue des Ursulines pour l'ouverture de la dite rue.

Ce message est référé à l'examen d'un comité.

Le Conseil vote une résolution portant qu'une réunion mardi prochain aux Assistant-Aldermen pour nommer deux membres du Board du Conseil et du Directeur des Water-Works.

Plusieurs pétitions, mémoires, etc, sont référés à divers comités.

Le comité de finance recommande de payer à M. T Hyde $91 50 pour tombes d'un terrain de la rue d'Amour. Adopté.

M. Barthe présente une ordonnance ordonnant un Bureau de Santé.

M Clark y ajoute une ordonnance réglant les droits de levée et de quayage pour l'année prochaine. Le taux pour les navires est fixé à 20 cents; pour les vaisseaux de mer à 15 cents, et pour les bateaux à vapeur à 10 cents par tonneau. Le Conseil ordonne impression.

M Converse présente une résolution relative au département du Commissaire des rues et décrétant à l'ordre d'emploi pour le nombre de travailleurs qu'il [illegible] Adopté.

M Converse présente une pétition d'un grand nombre de citoyens demandant le privilège de faire rouler un chemin de fer de l'extrémité inférieure de la ville jusqu'à la limite du district. Référée à un comité réuni des deux Conseils. Le comité des Aldermen se compose de MM. Converse, Labatut, Claiborne et Barthe.

M Clark présente une résolution nommant des créditeurs et commissaires pour l'année du 27 courant. Adopté.

Le Conseil adhère ensuite sur des résolutions et ordonnances transmises par les Assistans-Aldermen, puis s'ajourne.

(Communiqué.)

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,—Veuillez avoir la complaisance de retirer mon nom de la liste des candidats pour la législature et le combler dans le prochain numéro de votre estimable journal l'adresse suivante.

Vous obligerez votre dévoué serviteur,
H. GALLY.

Aux Electeurs Whigs du 3me District Représentatif.

Concitoyens.

Des circonstances imprévues ne me permettant pas de quitter la ville, je me vois, à regret, forcé de décliner la candidature qui m'avait été offerte pour vous représenter à la prochaine Législature.

Je profite de cette occasion, concitoyens, pour vous remercier et vous exprimer ma vive reconnaissance pour la haute faveur que vous avez daigné m'accorder. Du reste, quoique n'étant pas candidat, je ne cesserai de faire des vœux et de travailler pour le bonne cause dans laquelle nous nous sommes tous engagés, étant bien convaincu que de la réussite de notre ticket *repose* dépend la prospérité future de l'Etat.

Je demeure, votre reconnaissant serviteur,
H. GALLY.

TEXAS.

Par un arrivage de Galveston nous trouvons des journaux du Texas jusqu'au 10 courant.

William H. Cushing, le fondateur de l'*Austin State Gazette*, est mort le 24 du mois dernier à Independence, dans le comté de Washington. C'était un des citoyens les plus honorables de Texas.

Le bruit courait que M Flournoy, arrivé de la Nlle-Orléans avec un certain nombre d'esclaves, avait perdu huit ou dix de ces derniers ou débarquant à Lavacca, et que cette mortalité devait être attribuée au choléra. Ce fléau paraît avoir également décimé le comté de Polk.

L'honorable Volney E. Howard, membre du Congrès, s'est porté candidat pour être réélu à ce poste.

Les bulletins officiels de quatre vingts comtés ont été reçus. Il en résulte que Pierce et King ont reçu 13,530 voix, et Scott et Graham 4,929. La majorité des démocrates est donc jusqu'à présent de 8,549 voix. Il reste encore à recevoir les bulletins de dix comtés.

Les électeurs présidentiels se sont réunis à Austin le 1er de ce mois et ont donné leurs suffrages à Pierce et King. L'honorable L. D Evans a été chargé de porter le vote à Washington.

Les journaux engagent fortement le Congrès à former un bataillon de *Rangers* en déclarant ennemis. L'expérience a prouvé que peu troupes sont bien capables de rétablir leur ancienne ligne contre les Indiens.

CAROLINE DU SUD.—Le législateur de la Caroline du Sud a [illegible] jours dernier, l'honorable J. L. Manning comme gouverneur, et J. H. Tuby comme lieutenant gouverneur. La Caroline du Sud [illegible] démocratique, est le seul Etat où le parti [illegible] point de port à l'élection de cet premier magistrat.

Est Baton-Rouge et Livingston.—Les whigs de cette sénatorial composé des paroisses Est Baton-Rouge et Livingston ont désigné l'honorable GEORGE MCMICHAEL comme leur candidat pour le Sénat. Le district est un pouvoir des locofocos, mais M. McMichael y jouit d'une si grande popularité que ses amis ont l'espoir de le voir triompher.

COUR SUPRÊME DES ETATS-UNIS.—La Cour Suprême des Etats-Unis s'est réunie à Washington le 6 de ce mois. Le tribunal se composait du président M. Taney, et des juges McLean, Wayne, Catron, Nelson, Daniel, Grier et Curtis. La Cour, après s'être organisée s'est ajournée au lendemain.

M. John Clifford, de Massachusetts, et M. Lucius C. Duncan, de la Lousiane, ont été admis comme avocats à la Cour Suprême.

SAVANNAH.—Les démocrates ont triomphé aux dernières élections locales de Savannah, en plaçant à la tête du conseil municipal un homme, et moins de 100 voix de majorité, et dans le quartier de Tattnall, le plus populeux de la ville, John O'Brien, à raison de 81 12 cts. le pied courant.

Réparations au marché Ste Marie, à Carry & Young, pour la somme de 81 12.

Réparations au marché Poydras, à Carry & Young, pour la somme de 81 12.

Réparations au marché à la viande du premier district, à James Lilly, pour la somme de 81 12.

Réparations au marché aux Moules du premier district, à James Lilly, pour la somme de 81 12.

Réparations au marché Tremé, à John McGregor, pour la somme de 9 845.

Fourniture de requisits et de cable du lac à la ville, opérant en sus, à Henry McGuire, à raison de 21 12 cts. le barril.

Sept voitures du canal de rue Poydras, à Michael Hussey à raison de 6 41 par mètre courant de rue pavée.

Fourniture d'environ sept les noms des rues, et de plusieurs avec le numéro des maisons et numéros, à John Paul, à raison de 30 cts. par douzaine et 4 cts. par plaque.

Fourniture de viandes pendant un an, à la maison de travail et à la maison de refuge, à John Foster à raison de 8 4 par 100 livres pour la maison de travail et 8 40 par 100 livres pour la maison de refuge.

ARRESTATION.—Auguste Calvé a été arrêté hier dans le troisième district, sous l'accusation d'avoir volé des marchandises volées.

ARRIVÉES.—Wm Dane et John Smith, ont été condamnés chacun par le recorder Winter à une amende de dix piastres et demie pour avoir battu et avoir troublé la paix.

Robert Lane et Thomas Bartlett ont été condamnés à une amende de $20 pour port d'armes cachées.

—Ellen Tourney, accusée de vagabondage, a été envoyée hier par le recorder Winter, pour trois mois à la maison de travail.

COUR DE CHERTÉ DES ETATS-UNIS.—Spalding & Rogers, propriétaires de *Saint Louis Hotel*, ont intenté, dans cette Cour, un procès en dommages à la veille de Mars Bouse. Les dommages sont évalués à $2,500. La pétition établit que Spalding & Rogers sont propriétaires d'un bateau connu sous le nom de *Pilote Patient*, lequel a été assuré à la Compagnie d'Assurance Mutuelle, pour le compte du propriétaire, pour un terme qui n'est point encore expiré. Le dit bateau était mouillé près de Baton-Rouge et se trouvait prêt à partir pour le remorquer le flexe, lorsque le dit bateau fut la proie des flammes. Les demandeurs disent qu'ils avaient fait de leur côté, dans l'intention de donner des représentations équestres le long du fleuve, et qu'ils en ont été empêchés par la conduite illégale des compagnies autorisé.

ÉBRAUT DANS L'INTENTION DE TUER.—James McCamb, John Price et Bill Fisher, ont été conduits hier devant le recorder Winter. Ils sont accusés par John O'Neil, de l'avoir violemment assailli sur quai A. Bagbuster, dans un cabaret, rue Thibaudeau. Le jugement ne fait pas ressortir de l'état de Bombonne, disposer de vives impulsions. L'examen de l'affaire aura lieu mardi prochain.

Nouvelle Orléans, le 15 Déc. 1852.

Monsieur l'Editeur de l'ABEILLE.

Monsieur,

Partant aujourd'hui même pour le Détour des Anglais ou m'appellant nos occupations, permettez que je vous adresse les quelques lignes qui suivent :

Ayant longtemps souffert de la maladie de la pierre, je crois de mon devoir vis-à-vis des personnes atteintes de cette cruelle affection de leur faire savoir que, grâce à la précieuse et heureuse découverte du docteur Pierre, le 27 novembre dernier, l'opération de la taille sans douleur et sans avoir en la moindre connaissance de ce qui s'est passé, bien, que les difficultés de cette opération rendre très longue. J'ajouterai qu'après 90 jours de détention chez moi, j'ai pu reprendre depuis samedi 11 courant mes occupations ordinaires, et m'en ressentir aucune incommodité, ne sentant aussi vigoureux que je l'étais à l'âge de 30 ans.

Je saisis en même temps cette occasion pour remercier M. Chevalier, Delesy, ainsi que MM A. Ferrier, Darcy, Fagot, Saint Martin et Hauvy que l'ont assisté dans l'opération, ainsi que M. J Gardotte qui m'a administré le chloroformé avec son habileté reconnue.

Agréez, Monsieur l'Editeur, mes sincères salutations.

A. LESSEPS.

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR.

ROMAN POSTHUME

DE FRÉDÉRIC SOULIÉ,

Terminé par M. LEO LEMPER.

III (*Suite.*)

Un peu partout.

Le lendemain même de cette scène, l'arrêt de renvoi de d'Arnode devenu le cour d'assise vint donner à Diplomain une des plus douces satisfactions qu'il ait jamais éprouvées; mais ce fut la dernière. Les lieutenants de Tiennette commencèrent à lui faire une vie très peu agréable, conformément aux instructions qu'elle leur avait laissées. C'était tout un système de petitesses vraiment à se demander d'où pouvait le plus paisible, comme les petites flèches que l'on jette aux taureaux des arènes pour surexciter leur fureur.

Rien ne le dégoûtait plus que de pouvoir rappeler sans cesse au vieillard la méconnaissance conjugale dont il pourrait la vengeance et lui en faire un tourment perpétuel.

Le jour, qu'il sortit, qu'il rentrât, qu'il se présentât dans un lieu public, partout enfin, il se trouvait toujours la devant lui, près de lui, derrière lui, quelques fâneurs s'entretenant gravement de femmes infidèles, de princes séducteurs, d'enfans nés où à naître, de mariés grotesquement duped, avec toutes les circonstances scandaleuses qui doit il pouvait se faire à lui même une cruelle application.

Le noir, des orgues de barbarie s'en venaient pour jouer avec brutalement sous ses fenêtres des airs dont les paroles renfermaient de semblables allusions.

Une soirée non interrompue de lettres vinrent ajouter à son déplaisir tous les qualifiés que la malignité peut se permettre impunément sous le voile de l'anonyme.

Enfin, il n'était pas rare qu'il trouvât dans son chapeau, dans son porche et jusque dans sa tabatière, de petits papiers renfermant des sarcasmes et des quatrains, dessinées à la plume, et qu'une habile main était parvenue à y glisser dans la foule.

Qu'opposer à de pareilles taquineries! A qui s'en prendre et comment les faire cesser?

Nous n'avons pas besoin de dire que le Cyclope devait être l'organisateur des ruses, et qu'en cela pu rotoucer dans les autres le talent calligraphique de Balancier.

Quand ces petits coups partis lancés mondé aux pensionnaires plus vivaces de Diplomain leur parut avoir jeté la victime dans cet état de prostration où Rochincal souvent les plus fortunes résolutions, la Tête de Pipe se préparait chez le vieillard pour tâcher de recueillir les fruits de toutes ces énervantes manœuvres.

—Qui vous amène? lui dit brutalement le vieillard.

—L'intérêt que je m'en homme d'âge tel que vous, répondit hypocritement l'ex-laquais de Tiennette. Il paraît, non brave monsieur, que, bien qu'absente, cette malicieuse créature vous rend la vie un peu dure en ce moment?

—Comment! c'est elle qui....

—Mon Dieu oui! qui inspire et soudoie vos persécuteurs. C'est une femme si gaîte! si amusante!

—Ah! vous trouvez cela amusant!

—Dame! oui. Et vous! Pas autant, n'est pas? C'est ce que je pensais. Mais il vous est bien plus facile de vous en délivrer qu'il ne l'est à un pauvre ouvrier de se débarrasser de la cassonade que des gamins lui ont attachée à la queue. Un mot vous suffira. C'est demain que M. d'Arnode paraît devant le jury. Dites le vérité, toute la vérité, rien que la vérité; déclarez-vous, ne chargez pas le prévenu, laissez le acquitter : ce sera justice, et je vous promets qu'à partir de demain soir, vous cesserez des gênes qui ne peut plus insupportable.

—Insolent! répondit Diplomain avec rage.

—Et en rien, j'en suis flatté pour vous, mais votre n'être encore qu'à l'insolence du mensonge. Le brave homme vu redoubler sur cette le lignes manquer les papiers que Tiennette tient en réserve pour le bâtonnet de ce fou d'artiste d'assises.

—Dites-moi!

—Mais! lui, le sabre, dit-elle, de ceux qu'il a le droit à Diplomain, en que cet intrigant vous a remis. Je lui ai vu cent fois comme je vous suis.

—Mais, monsieur, dans cette figure se lisent deux [illegible]